

Inauguration du chalutier congélateur Scombrus. Annick Girardin répond aux opposants

Propos recueillis par Stéphane GALLOIS.

Le chalutier-usine est béni vendredi 25 septembre à Concarneau (Finistère). L'association écologiste Bloom a interpellé la ministre de la Mer pour dénoncer la pêche industrielle.

Opposée à l'entrée en service d'un chalutier-usine propriété de l'armement concarnois France Pélagique, l'organisation écologiste Bloom a lancé une campagne sur Twitter pour attirer l'attention de la ministre de la Mer sur cette arme de destruction massive des écosystèmes marins . Les réponses de la ministre.

Que répondez-vous à l'organisation écologiste Bloom et aux pêcheurs artisans qui accusent le gouvernement de soutenir une pêche industrielle considérée comme dévastatrice ?

C'est vrai, la mauvaise pêche est dévastatrice pour les océans. La France a toujours lutté contre ces pratiques, et ce bien avant la refondation du ministère de la Mer, en juillet. Les pêcheurs français sont parmi les plus surveillés et contrôlés au monde. Le Scombrus bat pavillon français, il est donc soumis aux mêmes règles.

@AnnickGirardin serez-vous le 25/09 à Concarneau ? Défense de la #pêcheartisanale ? Ou baptême du SCOMBRUS, symbole du modèle industriel, de l'accaparement des quotas, du mépris du #biencommun & de l'avenir du secteur? <https://t.co/7xvlwE2Ehd>
<https://t.co/J3zKKeVMdX>— BLOOM Association (@Bloom_FR) September 22, 2020.

Il n'a, par ailleurs, bénéficié d'aucune aide de l'État, celles-ci étant proscrites par la réglementation européenne. En France, comme dans toute l'Europe, nous cherchons à trouver des équilibres justes entre préservation des stocks de poissons et approvisionnement des populations. La santé des stocks prouve que nous ne faisons pas fausse route.

Et je n'oublie pas la pêche artisanale, car je sais que c'est une pêche de proximité, c'est une activité de circuits courts participant pleinement aux projets d'alimentation des territoires mis en place par le gouvernement. L'inquiétude est légitime, mais encore une fois, personne ne pourra se soustraire ni aux règles, ni aux contrôles.

France Pélagique est la filiale d'un armement néerlandais dont les pratiques, notamment la pêche électrique, sont dénoncées par la France devant les instances européennes. N'y a-t-il pas là un double discours ?

La France a eu raison de faire interdire cette pratique de pêche, dès le 14 août 2019, en anticipant de deux ans la réglementation communautaire. Cette pratique de pêche ne correspond pas à nos valeurs, et ne reflète pas le savoir-faire des pêcheurs français.

Mais il n'y a pas de double discours : nous avons fait notre part, la commission doit prendre ses responsabilités et faire respecter les traités. Il n'est pas question de fermer nos frontières, ni d'empêcher les pays voisins de pêcher dans nos eaux. France Pélagique est basé en France, emploie des marins français et ne pratique pas la pêche électrique. Pourquoi faudrait-il tout mélanger pour faire du buzz ?

Serez-vous à Concarneau pour la bénédiction du Scombrus?

Non, je n'ai pas prévu de m'y rendre. Je me réjouis du renouvellement et de la modernisation de notre flotte de pêche, mais je ne peux malheureusement assister au lancement de tous les navires de pêche, *a fortiori* dans un contexte sanitaire qui nécessite de limiter les déplacements.

Cet article est paru dans Ouest- France (site web)

Il n'a, par ailleurs, bénéficié d'aucune aide de l'État, celles-ci étant proscrites par la réglementation européenne. En France, comme dans toute l'Europe, nous cherchons à

trouver des équilibres justes entre préservation des stocks de poissons et approvisionnement des populations. La santé des stocks prouve que nous ne faisons pas fausse route.

Et je n'oublie pas la pêche artisanale, car je sais que c'est une pêche de proximité, c'est une activité de circuits courts participant pleinement aux projets d'alimentation des territoires mis en place par le gouvernement. L'inquiétude est légitime, mais encore une fois, personne ne pourra se soustraire ni aux règles, ni aux contrôles.

France Pélagique est la filiale d'un armement néerlandais dont les pratiques, notamment la pêche électrique, sont dénoncées par la France devant les instances européennes. N'y

.@AnnickGirardin serez-vous le 25/09 à Concarneau ? Défense de la #pêcheartisanale ? Ou baptême du , symbole du modèle industriel, de l'accaparement des quotas, du mépris du #biencommun & de l'avenir du secteur? <https://t.co/7xvl->